

Nombre de membres :  
En exercice : 34  
Présents : 26  
Pouvoirs : 6  
Votants : 32

Abstentions : 2  
Exprimés : 30  
Pour : 30  
Contre : 0

N°2019-21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze mars à vingt heures.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le huit mars deux mille dix-neuf.

**Présents** : Christophe Gérouard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Joël Vilard, Raoul Réchignac, Maryse Thomas, Luc Gabette, Alain Blond, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Magdaleina Fredon, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Patrick Gibaud, Richard Simonneau, Eric Dombray, Agnès Varachaud, Bruno Grancoing, Paola Gaboriau, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier, Christian Vignerie.

**Suppléants présents** : Stéphane Malivert.

**Pouvoirs** : Jean-Louis Clermont-Barrière à Patrick Gibaud, Albert Delhoume à Alain Blond, Marie-Laurence Morange à Dominique Germond, Daniel Desbordes à Sylvie Germond, Véronique Bindé à Louis Furlaud, Alain Perche à Paul Brachet.

**Secrétaire de séance** : Françoise Piquet.

**Objet :**

**Autorisation donnée à Monsieur le Président de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre des CDDI et de la DSIL.**

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes Ouest Limousin souhaite exécuter des travaux sur le site des « Garennes » de façon à accueillir une entreprise désireuse de s'agrandir (SCOPEMA) et de créer à terme une trentaine d'emplois.

Dans un premier temps, les travaux à effectuer vont servir à réaménager les locaux existants, en vue de la création d'un site de stockage.

Ces travaux pourraient être les suivants :

Entreprise	Désignation travaux	Montant total H. T.	Montant total T. T. C.
Burbaud Jean-Pierre	Démontage ancien chauffage	3 645,00 €	4 374,00 €
Merle JP	Mur de séparation avec Céritherm	5 188,64 €	6 226,37 €
Merle JP	Mur de séparation avec Jeuns club	4 437,71 €	5 325,25 €
Géraudie Lavialle	Plafond	1 805,00 €	2 166,00 €
Géraudie Lavialle	Toiture	7 880,00 €	9 456,00 €
Faye	sécurisation des entrées	3 000,00 €	3 600,00 €
JMC	serrure	500,00 €	600,00 €
Robisson	Electricité	8 589,00 €	10 306,80 €
<b>Total</b>		<b>35 045,35 €</b>	<b>42 054,42 €</b>

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), et par le Conseil Départemental dans le cadre des CDDI. Le plan de financement de cette opération pourrait alors être le suivant :

Montant total des dépenses H.T.	<b>35 045,35 €</b>
Montant total des dépenses TTC	<b>42 054,42 €</b>

**FINANCEMENT**

Subvention Conseil Départemental (20 %)	7009,07 €
Subvention DSIL (10 %)	3504,53 €
F.C.T.V.A.	6898,61 €
Fonds propres	24 642,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 054,42 €</b>

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité (30 pour ; 2 abstentions : messieurs GIBAUD, CLERMONT-BARRIERE) :

- **APPROUVE** le plan de financement du projet présenté,
- SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental un avenant au Contrat Départemental de Développement Intercommunal de 3<sup>ème</sup> génération afin d'y inscrire ce nouveau projet,
- AUTORISE** monsieur le Président à déposer la demande de subvention au titre des CDDI correspondante,
- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer la demande de subvention à la DSIL auprès de monsieur le Préfet de la Haute-Vienne
- **AUTORISE** monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire  
Le  
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD